



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 27 NOVEMBRE 2023

**Présents** : MM. Le Nagard (Président) - Gondel

**Assiste** : M. Renault (Cda)

**Excusés** : MM. Duclos - Vernet (Comité)

### INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

### COMMUNIQUÉ

#### *POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F*

**ART 20.3** : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

### RAPPEL

#### *PORT DES PROTÈGE-TIBIAS*

**ART 16.3** : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

### RAPPEL

#### *FEUILLE DE MATCH (FMI)*

**ART 13Bis** : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



## SUIVI FMI

La Commission Futsal rappelle à tous les clubs que la **FMI** est obligatoire pour toutes les rencontres de Senior Futsal ou de Critérium Jeunes Futsal.

La commission Statuts et règlements du DVOF est chargé du suivi de la non-utilisation de la FMI par les clubs. Les sanctions pour non-utilisation de la FMI sont applicables **à partir du 01-11-23**.

### Rappel de l'article 44-4 des RS du DVOF :

Au cours de la saison, l'équipe considérée (par la Commission Départementale compétente) comme responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1ère non-utilisation : avertissement
- En cas de 2ème non-utilisation : amende fixée dans l'Annexe Financière du DVOF.
- Pour toutes les non-utilisations suivantes, match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

**Dans le cas de non-utilisation de la FMI, les clubs doivent adresser un mail au DVOF en indiquant les raisons de l'absence de FMI.**

## ENGAGEMENT 2<sup>ème</sup> PHASE FUTSAL

**Faisant suite à la demande des clubs lors de la réunion de rentrée du lundi 25-09-23 et après validation du Comité de Direction du DVOF, la commission propose une modification de pratique pour les catégories d'âge **U6 à U10** à partir du mois de janvier 2024.**

**U6 à U8** : formule plateau sur demi-terrain

**U9-U10** : formule plateau à 6 équipes maximum sur terrain entier

**U11-U12** : formule critérium avec autorisation pour les **U10**

**U13-U14** : formule critérium avec autorisation pour les **U12**

**U15-U16** : formule critérium avec autorisation pour les **U14**

**La commission demande à tous les clubs engagés en plateaux ou critères de bien vouloir valider par mail le nombre d'équipes souhaitées dans chaque catégorie pour le **lundi 18 décembre 2023 dernier délai**.**

Nombre d'équipes engagées sur plateau **U6 à U8** :

Nombre d'équipes engagées sur plateau **U9 / U10** :

Nombre d'équipes engagées en critérium **U12** :

Nombre d'équipes engagées en critérium **U14** :

Nombre d'équipes engagées en critérium **U16** :

Sans réponse des clubs, la commission reconduira le nombre d'équipes engagées en 1<sup>ère</sup> phase après vérification du nombre de licences validées par les clubs.

## COURRIERS CLUBS

**Montigny Lvdb** : Mail du 15-11-23

Pris note de votre information concernant la rencontre de Senior D2 du 18-11 contre Bezons Futsal Club.

Pris note que le club de Montigny prévoit d'accueillir l'équipe de Bezons dans les meilleures conditions possibles.

**Foot Indoor Loisir** : Mail du 15-11-23

Pris note de l'erreur de date pour la rencontre contre Deuil-Enghien FC.

Nécessaire fait par le secrétariat.

**Combo Futsal** : Mail du 15-11-23

Pris note de votre problème de tablette pour la rencontre de critérium U16 contre Asf Argenteuil du 11-11-23.

La commission est dans l'attente de la feuille de match papier.



**Attainville Futsal Club** : Mail du 15-11-23

Accord du club pour le report de la rencontre critérium U14 contre Cfj Persanaise au dimanche 26-11-23

**Avicenne Asc** : Mail du 17-11-23

Pris note du résultat de la rencontre de Critérium U12 du 11-11 contre Les Sportifs de Garges.

Pris note du résultat de la rencontre de Critérium U14 du 12-11 contre Les Sportifs de Garges

La commission attend la transmission de la feuille papier par le club de Garges.

**Combo Futsal** : Mail du 18-11-23

Pris note de votre demande de changement d'horaire pour vos rencontres U14.

Nécessaire fait par le secrétariat.

**Bezons Futsal Club** : Mail du 20-11-23

Pris note des problèmes rencontrés lors de la rencontre contre Montigny Lvdb le samedi 18-11-23.

La commission n'est pas compétente pour traiter votre dossier.

Dossier traité par la commission statuts et règlements et/ou par la commission de discipline.

**Asf Argenteuil** : Mail du 20-11-23

Pris note du résultat de la rencontre U14 du 22-10-23 à Marcouville.

La commission maintient le match perdu par pénalité aux 2 clubs après 2 relances et l'amende de 52€ au club de Marcouville City CP.

Pris note du résultat de la rencontre U16 contre Combo Futsal du 11-11-23.

Pris note du résultat de la rencontre U14 contre Sportifs de Garges du 19-11-23.

La commission est toujours dans l'attente des feuilles de plateau et de présences des clubs du 15-10-23

**Avicenne Asc** : Mail du 20-11-23

Pris note de votre impossibilité de recevoir le plateau U7 du 10-12-23 suite indisponibilité du Gymnase Philippe Hémet (attestation mairie jointe).

La commission transfère le plateau à Cfj Persanaise le dimanche 10-12-23 à 09H00.

**Asf Argenteuil** : Mail du 21-11-23

Pris note de votre proposition pour recevoir le plateau U7 le dimanche 26-11-23 à la place de Marcouville City CP.

Accord de la commission

**Osny United** : Mail du 21-11-23

Pris note de l'indisponibilité du gymnase La Bruyère pour une durée indéterminée suite problèmes techniques (attestation mairie jointe).

La commission reporte la rencontre du 25-11 contre Combo Futsal à une date ultérieure.

La commission décide d'inverser la rencontre du 02-12 contre Arnouville Usc.

**Combo Futsal** : Mail du 21-11-23

Pris note de l'absence de l'équipe de Marcouville City Cp en critérium U14 le samedi 18-12-23.

La commission vous rappelle qu'en cas d'absence de l'équipe visiteuse, la FMI doit être remplie par l'équipe recevante.

La commission vous demande de transmettre une feuille de match papier pour cette rencontre.

**Montigny Lvdb** : Mail du 22-11-23

Pris note de l'indisponibilité du Gymnase Cosec les samedis 25-11-23, 16-12-23 et 23-04-24 (attestation mairie jointe).

Pris note de votre proposition pour déplacer les rencontres au Gymnase Carlier.

Accord de la commission.

**Marcouville City CP** : Mail du 22-11-23

Pris note de l'indisponibilité du Gymnase Philippe Hémet pour les week-end de décembre (attestation mairie jointe).

La commission reporte la rencontre de Coupe Comité Futsal prévue le samedi 02-12-23 au **samedi 20-01-24**.

La rencontre peut avoir lieu avant cette date avec accord des 2 clubs par Footclubs.

La commission inverse la rencontre de critérium U14 contre CS Jocassiens prévue le **dimanche 10-12-23**.



**Foot Indoor Loisir** : Mail du 23-11-23

Pris note de votre impossibilité de récupérer la FMI de la rencontre U16 du 25-11-23

**Montmorency Futsal** : Mail du 24-11-23

Pris note de l'indisponibilité du gymnase pour la rencontre du 02-12-23 contre Avicenne Asc 2 en Coupe du Comité.

Proposition du club pour avancer la rencontre au mercredi **29-11-23 à 21H15**.

Accord de la commission.

**Avicenne Asc** : Mail du 27-11-23

Pris note de l'envoi de vos documents concernant le plateau U9 du 19-11-23 sur FAL.

La commission n'a pas reçu la feuille de plateau et la feuille de présence du club d'Argenteuil.

La commission vous demande de les transmettre par mail si vous ne pouvez les incorporer dans FAL.

**Attainville Futsal Club** : Mail du 25-11-23

Pris note de votre proposition pour le report de la rencontre n° **26509820** contre RC Argenteuil le **samedi 09-12-23 à 16H00**. Accord de la commission.

**My Sarcelles Futsal** : Mail du 25-11-23

Pris note de l'inversion du score pour la rencontre Combo Futsal / My Sarcelles du 25-11-23.

Nécessaire fait par le secrétariat.

**Montmorency Futsal** : Mail du 27-11-23

Pris note de l'inversion du score pour la rencontre Asf Argenteuil / Montmorency Futsal du 26-11-23.

Nécessaire fait par le secrétariat.

**Arnouville Usc** : Mail du 28-11-23

Pris note de votre impossibilité de recevoir la rencontre n° **26509647** contre Osny United le 02-12-23 pour cause de match U18 à la même heure.

La commission reporte la rencontre au samedi 20-01-24 avec une nouvelle inversion de match.

**Attainville Futsal Club** : Mail du 28-11-23

Demande de report de la rencontre U16 n° **27390142**, contre Les Sportifs de Garges.

La commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

La commission vous informe, qu'il n'y a plus de samedi disponible avant le début de la seconde phase prévue le samedi 13-01-24.

## RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE

### COMMISSION du 21-11-2023

**Match n° 26571908 du 23-10-23**

Senior D2 – Poule A

My Sarcelles Futsal 1 / Montigny Lvdb 1

My Sarcelles futsal 1 :       **0 But -1 pt**

Montigny Lvdb 1 :           **0 But -1 pt**

## RETOUR COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS

### COMMISSION du 22-11-2023

**Match n° 26601967 du 18-11-23**

Senior D2 – Poule B

Montigny Lvdb 2 / Bezons Futsal Club 1

Montigny Lvdb 2 :           **0 But -1 pt**

Bezons Futsal Club 1 :       **3 Buts 3 Pts**



## INVERSION DE MATCHS

### CRITÉRIUM U14

Match n° 27391080 : CS Jocassiens 21 / Marcouville City Cp 21 : le samedi 17-12-23 à 13H30

## MODIFICATION D'HORAIRE

### SENIOR D2

Match n° 26571908 : Montigny Lvdb 1 / Cergy-Pontoise Fc 2 : le samedi 16-12-23 à 20H00 – Gymnase Carlier

Match n° 26571940 : Montigny Lvdb 1 / Entente MMB 1 : le samedi 23-03-24 à 20H00 – Gymnase Carlier

### COUPE DU COMITÉ

Match n° 27616714 : Montmorency Futsal 2 / Avicenne Asc 2 : le mercredi 29-11-23 à 21H15

## MATCHS REMIS

### SENIOR D1

Match n° 26509814 : Osny United 1 / Combo Futsal 1 : le samedi 20-01-24 à 18H00

Match n° 26509820 : Attainville Futsal C 2 / RC Argenteuil 1 : le samedi 09-12-24 à 16H00

### COUPE DU COMITÉ

Match n° 27616712 : Marcouville City Cp 3 / Sannois Fce 2 : le samedi 20-01-24 à 20H30

## 1<sup>er</sup> APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

### CRITÉRIUM U16

Match n° 27389956 : Attainville Futsal C 22 / Combo Futsal 21 du 25-11-23

Match n° 27390155 : Foot Indoor Loisir 21 / Sportifs de Garges 21 du 25-11-23

### CRITÉRIUM U14

Match n° 27391075 : Combo Futsal 21 / Marcouville City Cp 21 du 18-11-23

Match n° 27391145 : Sportifs de Garges 21 / Asf Argenteuil 21 du 19-11-23

Match n° 27391029 : Combo Futsal 21 / Asf Argenteuil 22 du 25-11-23

### CRITÉRIUM U12

Match n° 27391824 : Sportifs de Garges 21 / Marcouville City Cp 21 du 26-11-23

## 2<sup>ème</sup> APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET



## INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

### CRITÉRIUM U16

Match n° 27389963 : Combo Futsal 21 / Asf Argenteuil 21 du 11-11-23

### CRITÉRIUM U14

Match n° 27391140 : Sportifs de Garges 21 / Avicenne Asc 22 du 12-11-23

## COUPE COMITÉ FUTSAL

### TIRAGE 1/8 FINALE

Les rencontres des 1/8 de Finale auront lieu :  
Semaine 48 du 27-11 au 03-12-23

#### Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	27616711	CERGY-PONTOISE FC 2	MONTMAGNY ASFS 2	Lun 27-11 à 20H00
2	27616712	MARCOUVILLE CITY CPA 3	SANNOIS FCE 2	Sam 20-01 à 20H30
3	27616713	GOUSSAINVILLE FC 2	MONTIGNY LVB 2	Sam 02-12 à 16H00
4	27616714	MONTMORENCY FUTSAL 2	AVICENNE ASC 2	Mer 29-11 à 21H15
5	27616715	MY SARCELLES FUTSAL 2	SPORTIFS DE GARGES 2	Lun 27-11 à 21H30
6	27616716	COMBO FUTSAL 2	PARMAIN FUTSAL AS 2	Sam 02-12 à 18H30
7	27616717	AFS VAUREAL 2	ASF ARGENTEUIL 2	Ven 01-12 à 21H30
8	27616718	ASF ARGENTEUIL 3	ATTAINVILLE FUTSAL C 2	Dim 03-12 à 17H00

Pour la Coupe du Comité Futsal, l'utilisation de la FMI est obligatoire.

#### Arbitrage :

*Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.*

#### Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.



Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :

**Rubrique** : Documents-Formulaires-Futsal-Feuille de plateau U7 & U9 Futsal et Feuille de Présence U7 & U9 Futsal.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF par l'intermédiaire de l'application **FAL**.

## PLATEAUX FUTSAL U9

Plateau N°3 - Week-end des 02 et 03 Décembre 2023			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 02 Décembre 2023 (Coup d'envoi à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	6	Attainville Futsal 3 Asf Argenteuil (1&2) Les Sportifs de Garges (1&2) Marcouville City CP 3
Samedi 02 Décembre 2023 (Coup d'envoi à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	7	Garges Djibson Asc 1 Attainville Futsal (1&2) Ermont Ams (1&2) Futsal Club VLB 1 Cfj Persanaise 3
Samedi 02 Décembre 2023 (Coup d'envoi à 09h30)			
Marcouville City CP	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	6	Marcouville City CP (1&2) Avicenne Asc (1&2) Cfj Persanaise (1&2)
Plateau N°4 - Week-end des 16 et 17 Décembre 2023			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 16 Décembre 2023 (Coup d'envoi à 10h30)			
Futsal Club VLB	Gymnase Pierre de Coubertin 4 Rue Léon Blum 95400 Villiers le Bel	6	Futsal Club VLB 1 Attainville Futsal (1&2) Avicenne Asc (1&2) Marcouville City CP 2
Dimanche 17 Décembre 2023 (Coup d'envoi à 09h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	6	Cfj Persanaise (2&3) Attainville Futsal 3 Garges Djibson Asc 1 Les Sportifs de Garges (1&2)
Dimanche 17 Décembre 2023 (Coup d'envoi à 12h00)			
AsF Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	7	Asf Argenteuil (1&2) Cfj Persanaise 1 Ermont Ams (1&2) Marcouville City CP (1&23)

## PLATEAUX FUTSAL U7



Journée N°4 - Week-end des 09 et 10 Décembre 2023			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Dimanche 10 Décembre 2023 (coup d'envoi à 09h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	11	AsF Argenteuil (1&2) Avicenne asc (1&2) Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1-2&3) Cfj Persanaise

## 1<sup>er</sup> APPEL FEUILLE DE PLATEAU ET FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

### PLATEAU U7 du 26-11-23

Asf Argenteuil : 1<sup>er</sup> appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U7 du 26-11-23.

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

## 1<sup>er</sup> APPEL FEUILLE DE PLATEAU ET FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

### PLATEAU U9 des 18 et 19-11-23

Les Sportifs de Garges : 1<sup>er</sup> appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U9 du 18-11-23.

Marcouville City Cp : 1<sup>er</sup> appel feuille de présence des équipes sur le plateau U9 du 18-11-23 à Ermont Ams

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

## 2<sup>ème</sup> APPEL FEUILLE DE PRÉSENCE CLUBS

### PLATEAU U7 du 12-11-23

Marcouville City Cp : 2<sup>ème</sup> appel feuille de présence des équipes sur le plateau U7 du 12-11-23 à Cfj Persanaise

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

## NON TRANSMISSION FEUILLE DE PLATEAU ET FEUILLE DE PRÉSENCE CLUBS APRÈS 2 RELANCES

### PLATEAU U7 du 22-10-23

Marcouville City Cp : Non transmission feuille de présence club sur plateau U7 du 22-10-23 à Asf Argenteuil.

Amende : 52€





## AMENDES

### PLATEAU U7 du 26-11-23

**Marcouville city Cp** : Absence non excusée du club sur le plateau U7 du 26-11-23 à Asf Argenteuil.

Amende : 50€

## ANNULATION D'AMENDES

### PLATEAU U9 du 15-10-23

**Asf Argenteuil** : Réception des documents demandés, suite 2<sup>ème</sup> appel feuilles de plateau et de présences

Annulation des amendes : 52€ x 2 = 104€

Prochaine réunion  
Lundi 18 Décembre à 18H30